



PROGRAMME DE BILAN DE COMPETENCES

Ce bilan de compétences respecte le Code de Déontologie et est réalisé conformément aux articles L6313-4 à L6313-5 et R6322-32 à R6322-39 du Code du travail.

Durée : 24h dont 9 heures de travail personnel et 15 heures d'entretien en face à face à distance

Objectifs du bilan

Le bilan de compétences a pour objectif d'analyser les compétences professionnelles et personnelles du bénéficiaire afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. La prestation permet aux bénéficiaires de :

Objectifs généraux

- Analyser ses compétences professionnelles, personnelles et transférables
- Identifier ses aptitudes, motivations, valeurs et centres d'intérêts
- Clarifier sa situation professionnelle actuelle
- Définir un projet professionnel réaliste, cohérent et réalisable
- Élaborer, le cas échéant, un projet de formation adapté
- Construire un plan d'action opérationnel et structuré

Objectifs opérationnels

À l'issue du bilan, le bénéficiaire sera en capacité de :

- formaliser un projet professionnel argumenté,
- identifier les compétences à mobiliser ou à développer,
- planifier les étapes concrètes de mise en œuvre,
- sécuriser ses choix professionnels.



Publics visés

- Toute personne active souhaitant faire le point sur son parcours professionnel
- Salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants
- Personnes en transition professionnelle, reconversion, inaptitude ou situation de handicap

Aucun prérequis n'est exigé pour la réalisation de ce bilan de compétences.

La prestation est accessible à toute personne souhaitant s'engager volontairement dans une démarche de réflexion sur son parcours professionnel.

V3 - 2025

FHK Consulting
Email : fhkconsulting33@gmail.com
Numéro de téléphone : 0613289224

Durée – rythme – organisation

- Durée totale : 24 heures
 - 15 heures d'entretiens individualisés (distanciel)
 - 9 heures de travail personnel guidé
 - Rythme :
 - 1 entretien individuel d'environ 2 heures par semaine
 - Durée maximale de réalisation : 4 mois
 - Entretien de suivi à 6 mois inclus
-  Nombre de bénéficiaires : 1 personne (prestation strictement individuelle)

Modalités de réalisation

- Modalité : 100 % à distance
- Outil : ZOOM
- Accompagnement individuel par un consultant dédié
- Horaires définis conjointement avec le bénéficiaire
- Respect du cadre déontologique du bilan de compétences

Déroulement détaillé du bilan

◆ Phase préliminaire (R6322-35)

Objectifs :

- Confirmer l'engagement volontaire du bénéficiaire
- Définir et analyser la nature des besoins
- Présenter les objectifs, méthodes, outils et conditions de réalisation
- Analyser le parcours professionnel et personnel
- Vérifier l'adéquation de la prestation avec la situation du bénéficiaire

Livrables intermédiaires :

- Validation de l'engagement
- Formalisation des attentes et objectifs individuels

◆ Phase d'investigation (R6322-36)

Objectifs :

- Analyser les motivations, intérêts et valeurs professionnelles
- Identifier compétences, aptitudes et savoir-être
- Évaluer les compétences transférables
- Explorer les pistes professionnelles réalistes
- Réaliser des recherches métiers et enquêtes professionnelles
- Identifier les écarts compétences/projet



Outils mobilisés :

- Questionnaires d'auto-évaluation
- Inventaires d'intérêts professionnels
- Tests de personnalité et d'intelligence émotionnelle
- Référentiels métiers (ROME, APEC, ONISEP, REAC, CIDJ...)
- Enquêtes métiers (si possible)

Livrables intermédiaires :

- Synthèses partielles
- Hypothèses de projets professionnels

♦ Phase de conclusion (R6322-37 à R6322-39)

Objectifs :

- Analyser les résultats de la phase d'investigation
- Valider le projet professionnel et/ou de formation
- Identifier les facteurs de réussite et de vigilance
- Formaliser un plan d'action structuré
- Présenter et valider le document de synthèse

Livrables :

- Document de synthèse écrit
- Plan d'action personnalisé



Méthodes pédagogiques et accompagnement

Méthodes, moyens et techniques d'intervention

Le bilan est réalisé par un consultant expert en accompagnement professionnel, justifiant d'une expérience dans l'orientation et/ou les RH.

Un conseiller expérimenté accompagne le bénéficiaire selon les modalités suivantes :

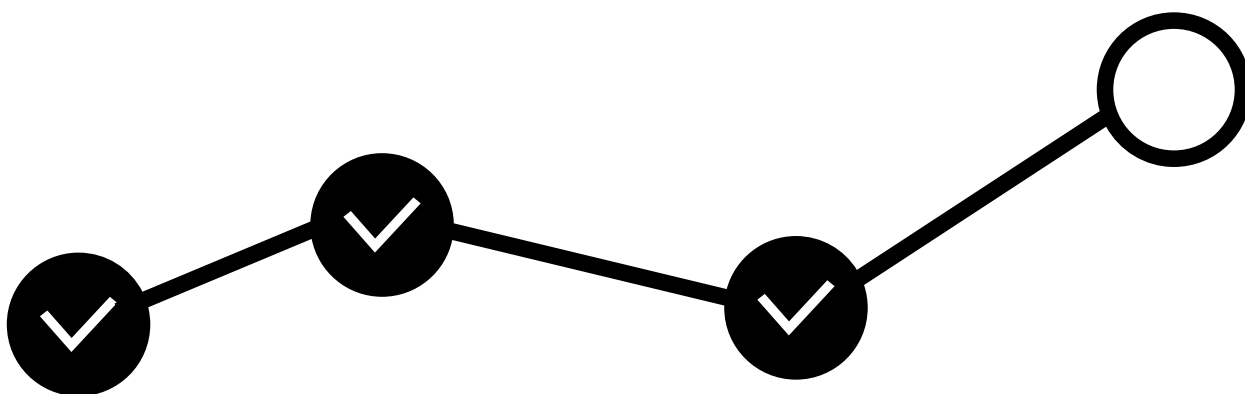
- Entretiens de face à face (distanciel sur ZOOM)
- Recueil d'outils servant d'articulation aux entretiens, afin de soutenir la progression du bénéficiaire et l'aider dans sa réflexion : questionnaires d'auto- diagnostique, grilles d'analyse préstructurées des compétences, des centres d'intérêt et motivation
- Enquêtes métier : mise en relation avec notre réseau professionnel, dans la mesure du possible, dans l'objectif de valider les pistes professionnelles envisagées
- Tests : Inventaires des Intérêts Professionnels-R, test de personnalité, Test d'Intelligence Émotionnelle-R, Test de Culture Générale,
- Mise à disposition de base documentaire : référentiels métiers (REAC, RC, FICHE ROME, CIDJ, ONISEP, APEC..., services d'accès à l'emploi, Presse spécialisée)

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

Le bilan de compétences aboutit à l'élaboration par le conseiller, et sous sa seule responsabilité, d'un document de synthèse rappelant :

Les circonstances dans lesquelles le bilan de compétences s'est déroulé
Les compétences et aptitudes de l'intéressé au regard des perspectives d'évolution envisagées
Les éléments constitutifs du projet professionnel ou projet de formation ainsi que les principales étapes prévues pour sa mise en œuvre.

À l'issue du bilan, après validation du projet et remise de la synthèse écrite au bénéficiaire, le conseiller proposera systématiquement au bénéficiaire un suivi comprenant à minima un entretien dans les 6 mois qui suivent le bilan afin de valider la mise en œuvre de son projet (par téléphone). À l'issue du bilan, un questionnaire de satisfaction est proposé au bénéficiaire afin d'évaluer la qualité de la prestation.



Évaluation et suivi

- Évaluation continue tout au long du bilan
- Validation progressive des étapes
- Questionnaire de satisfaction en fin de prestation
- Entretien de suivi à 6 mois pour évaluer la mise en œuvre du projet

Document de synthèse et confidentialité

- Document rédigé sous la responsabilité exclusive du consultant
- Strictement confidentiel
- Transmis uniquement au bénéficiaire
- Communication à un tiers uniquement avec accord écrit
- Conservation conforme à la réglementation

Accessibilité – handicap :

- Prestation accessible à distance
- Adaptations possibles selon les besoins
- Réfèrent handicap identifié

Assistance technique et pédagogique (obligatoire à distance) :

- Assistance disponible 7j/7 – 8h à 20h
- Contact par mail ou téléphone
- Délai de réponse maximal : 2 jours ouvrés
- Accompagnement continu assuré par le consultant

Modalités administratives :

- Délai d'accès : 14 jours ouvrés minimum
- Feuilles d'émargement dématérialisées
- Attestation de réalisation
- Respect des CG / CP Mon Compte Formation (version en vigueur)

Tarif et financement :

- Tarif : 2 000 € TTC
- Financement possible via :
 - Compte Personnel de Formation
 - Financement personnel

Réclamations et amélioration continue

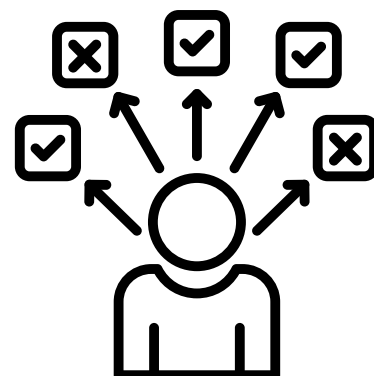
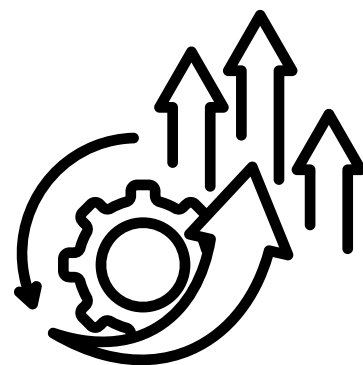
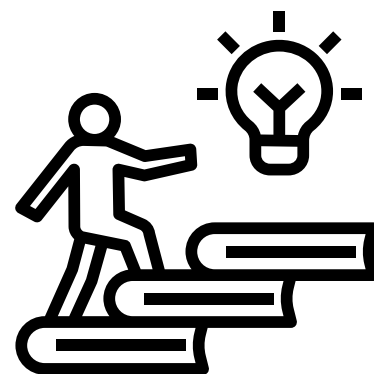
- Réclamations par mail ou questionnaire
- Traitement sous 72h maximum
- Confidentialité garantie
- Intégration dans une démarche d'amélioration continue

Pour le bénéficiaire : un outil de développement:

- Mieux se connaître, donner un sens à son histoire professionnelle,
- Faire émerger une ligne directrice personnelle pour imaginer une direction cohérente avec les grandes lignes de motivation,
- Apprendre à se positionner dans ou hors de l'entreprise,
- Trouver des sources de motivation, relancer sa carrière professionnelle,
- Construire un parcours de formation et d'évolution, retrouver la confiance,
- S'adapter au changement, l'anticiper et être l'auteur(e) de sa propre trajectoire.

Bénéfices du bilan de compétences

FHK CONSULTING propose une approche pédagogique par objectifs et par compétences. Cette méthode valorise l'interactivité et la proactivité.



Pour l'employeur : un outil de gestion de la motivation et de mobilité interne.

- Redynamiser ou repositionner le ou la salarié(e),
- Construire un parcours de formation ou d'évolution, découvrir des potentiels cachés, optimiser sa GEPP (Gestion des emplois et parcours professionnels)
- Renforcer la motivation et le lien à l'entreprise par l'intérêt porté pour l'évolution professionnelle du ou de la ou salarié(e),
- Faciliter la vision des acteurs via un dialogue construit et basé sur des faits,
- Optimiser la réussite du bilan au travers de la transparence contractuelle, facteur
- de fluidité dans les relations à tous niveaux.

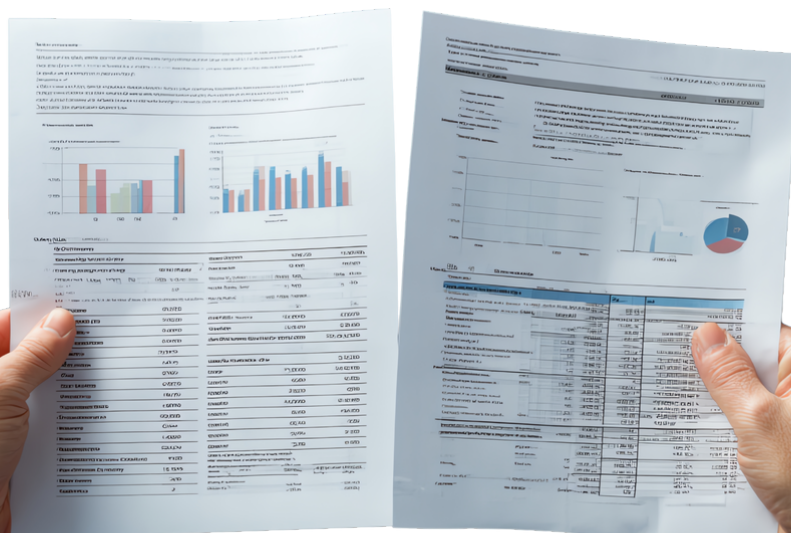


Le cadre du bilan de compétences

- Règles déontologiques applicables aux Centres de Bilans de Compétences
- Les objectifs du bilan de compétences et ses champs de compétences
- Attention : obligation de moyens mais pas de résultats

Méthodologie du Bilan de Compétences

- Rôles respectifs praticien/bénéficiaire
- Méthodologie générale et structure du bilan de compétences
- Méthodologie de l'entretien préliminaire, obligations d'informations du praticien
- Méthodologie et objectifs de l'entretien de diagnostic ;
- Écoute bienveillante et analyse de la demande,
- Vérifier l'écologie du bilan, les critères de satisfaction du bénéficiaire
- La motivation ; analyse de l'expérience du salarié
- Méthodologie de la phase d'investigation et de restitution des tests
- Méthodologie de la synthèse et de la restitution du bilan de compétences Article R. 6322-38 du code du travail



Annexe au programme pour bilan de compétences à distance :

LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (1)

Avec le décret du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences, l'article D6313-3-1 du Code du Travail indique que la mise en œuvre d'une action de formation en tout ou partie à distance doit comprendre :

- Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours (expliquée ci-dessous)
- Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne (informations évoquées dans le programme ci-dessus)
- Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation. (évaluations évoquées dans le programme ci-dessus mais aussi ci-dessous)

Moyens pédagogiques et techniques

l'intervenant Bilan de compétence a été sélectionné pour son expertise technique et son expérience. Son approche repose sur une pédagogie interactive, avec des exercices et partages d'expériences, afin d'assurer un bilan de compétences dynamique et efficace.

Conditions matérielles :

- L'accès au contenu et aux ressources de la formation s'effectue via ZOOM.

Conditions techniques et accessibilité pour le stagiaire :

- Il doit disposer d'une connexion internet haut débit.
- Il doit avoir un ordinateur (Mac ou PC) ou une tablette (Apple ou Android).
- Il doit posséder au minimum un microphone (une webcam est recommandée pour une meilleure interaction).



Modalités d'organisation

Le dispositif est proposé au bénéficiaire sous forme de séances organisées à distance. Voici les informations importantes pour l'organisation de celles-ci :

- Le bénéficiaire disposant d'un poste informatique doté d'une connexion internet pourra y accéder librement dans les horaires indiqués dans son planning ou dans ses convocations.
- Ces horaires seront indiqués au préalable et vus précédemment entre le bénéficiaire et notre organisme
- Les recommandations de sécurité sanitaire sont appliquées selon les consignes gouvernementales en vigueur
 - Le respect du règlement intérieur reste obligatoire, étant adapté aux bilans de compétence à distance
 - Chaque session est entrecoupée d'une pause de 10 min en milieu de la séance.

Assistance du bénéficiaire

L'assistance est disponible tous les jours (7j/7) de 8h à 20h que ce soit par voie électronique (mail) ou par téléphone.

Référent : Hamou Jamila / Email : fhkconsulting33@gmail.com
Téléphone : 0613289224

Délai de réponse et d'assistance Le bénéficiaire recevra une réponse dans un délai maximal de 2 jours ouvrés à compter de la date d'envoi de sa demande.

FKH Consulting
Email : fhkconsulting33@gmail.com
Numéro de téléphone : 0613289224